

Bulletin d'adhésion

L'adhésion est de 26 euros pour l'année en cours. A partir du 1er novembre de chaque année, l'adhésion compte pour les 2 mois de de l'année restant et l'année suivante.

En adhérant à l'Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est, vous recevrez un reçu fiscal correspondant et la revue "Partenaires" qui retrace les activités et temps forts de l'association.

☞ M^r Mme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

.....Email :

.....

Bulletin à retourner par courrier accompagné de votre règlement :
Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est
Service Adhésion
162 avenue Edouard Herriot - 01600 Miserieux

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est. Elles sont destinées au service des relations donateurs à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. L'ACGALCE s'engage à ne pas transmettre ces données hors de l'Union Européenne. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange à des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant : Service relations donateurs – 162, avenue Edouard Herriot – 01600 MISERIEUX. Tél : 04.74.00.60.11. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la finalité précitée.

L'association ne pratique aucun démarchage, ni vente, ni appel à dons en porte à porte ou par téléphone.